

Formation continue PERCO 2024

La formation continue pour PERCO est un élément important de l'ensemble de la formation PERCO. Elle poursuit plusieurs objectifs : elle permet d'approfondir ou de mettre à jour ses connaissances professionnelles et/ou d'acquérir de nouvelles compétences et offre la possibilité de discuter directement avec le formateur, qui est un(e) spécialiste de la sécurité au travail du pool MSST de sicuro, sur les problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre pratique de la solution de branche.

La formation comprend aussi une partie « échange d'expérience » qui a pour objectif de promouvoir et développer les échanges d'informations et d'expériences entre les participants sur des sujets similaires relatifs à la sécurité au travail et protection de la santé STPS.

| | |
|---|--|
| Dates | Selon le calendrier des FC PERCO 2024 publié sur le site de sicuro ici |
| Durée | 3 heures (approfondissement des sujets [2h] / Échange d'expériences [1h]). [09h00 à 12h00 ou 14h00 à 17h00] |
| Public cible | PERCO (= Personne de contact pour la sécurité au travail) ayant suivi la formation de base PERCO de la solution de branche sicuro. |
| Organisation | L'organisation de la formation (promotion, publicité, invitations, logistique, liste des participants, etc.) est assurée par la section |
| Lieu | Défini par la section |
| Formateur.rice | Un(e) spécialiste de la sécurité au travail du pool MSST de sicuro |
| Mode de formation | En présentiel |
| Contenu, supports et documents liés à la formation | Le contenu de la formation est développé par sicuro. Aucun support imprimé n'est remis au cours de cette formation. Les participants sont invités à télécharger les documents mis en ligne par le.la formateur.rice 3 jours avant la formation, et au plus tard le jour de la formation. |
| Inscription et coût | S'informer auprès de la section régionale (lien) |

Programme 2024

- 1. Nouveautés juridiques, normes, règles, bonnes pratiques**
- 2. Thèmes d'approfondissement :**
 - Point 5 - Détermination des dangers et évaluation des risques
 - Point 9 - Protection de la santé
- 3. Échange d'expérience sur les thèmes d'approfondissement**

Solution de branche sicuro